

**COMPTE-RENDU *PROVISOIRE* DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
20 OCTOBRE 2021 (en attente de validation au prochain conseil)**

Présents : Jean-Christophe FARJON - Agnès MERLE - Ghislaine DUVIGNAU – Hervé MICHEL - Hélène CHARBONNIER - Amélie CHARRETIER – Odile COQUILLART – Suzanne DUBOEUF - Yves GIBERT – David LAVAL - Huguette NALIN - Frédéric RAMBOUR - Corinne ROCHAND - Murielle ROMAGNY - Jean-Claude VALLET
Secrétaire de séance : Yves GIBERT

Validation du compte rendu du conseil municipal du 15 septembre 2021

Le compte rendu rédigé à l'issue de la séance du 15 septembre 2021 a été envoyé, par mail, à chacun des membres du Conseil Municipal pour lecture. Aucune remarque n'est formulée. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération relative à la journée de solidarité :

Depuis 2008, la journée de solidarité est offerte aux agents communaux mais il fallait prendre une délibération pour la formaliser. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Remplacement de la secrétaire de mairie :

L'arrêt maladie de la secrétaire de mairie est prolongé jusqu'au 5 novembre. Nous avons trouvé une solution de remplacement auprès du CDG 42 avec qui nous allons donc signer un contrat de 1 mois reconductible. Cette décision est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Délibération d'extinction d'éclairage public :

Lors de la réunion du 17 février 2021, le Conseil Municipal a décidé la coupure de nuit de l'éclairage public et une délibération avait été prise pour faire les travaux.

Une autre délibération doit être prise pour formaliser l'extinction. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que l'éclairage public sera interrompu la nuit dès que toutes les horloges astronomiques seront installées.

Présentation RPQS (rapport sur le prix et la qualité du service) des déchets pour 2020:

La collecte et le tri des déchets sont gérés par la Communauté de Communes (CCMDL).

La redevance par habitant est de 66 euros/ habitant.

- Quantités collectées sur la CCMDL en tonnes:

	2019	2020
Sacs noirs (Ordures Ménagères OM)	6022	5757
Sacs jaunes (tri sélectif)	724	764
Journaux/magazines	548	420
Verre	1111	1124
Déchetteries	8685	9516

Les OM représentent 159 kg/habitant (moyenne nationale:354 kg/hab) donc c'est plutôt bien mais on pourrait améliorer car il y a encore trop de papier, verre et déchets alimentaires dans les sacs noirs.

Il y a en moyenne 21% d'erreur de tri sur les sacs jaunes. Le fait de pouvoir mettre depuis le 1^{er} octobre tous les plastiques dans les sacs jaunes devrait réduire ce chiffre.

- Coûts : OM : 1 415 000 euros / sacs jaunes : 658500 euros / déchetteries : 400 000 euros

- Recettes : redevances : 2 550 000 euros / revalorisation sacs jaunes 367 000 euros / reventes déchetterie : 61 000 euros

A noter que la CCMDL aide la Ligue contre le Cancer en reversant 3 euros par tonne de verre collecté. En 2020 il a été reversé 3900,47 euros sur les tonnages 2019.

Présentation RPQS assainissement collectif 2020 :

Depuis le 1er janvier 2020, l'assainissement collectif est une compétence de la CCMDL. Il y a 102 abonnés à Virigneux. La station a une capacité de 330 Equivalent Habitant. Les recettes sont de 715400 euros dont 692 000 euros de facturation et 13500 euros de raccordement. L'harmonisation des tarifs de la redevance assainissement au sein de la CCMDL est prévue en 2026. Pour Virigneux, le prix est passé de 1,39 euros/m³ en 2019 à 1,56 euros/m³ en 2020.

Présentation RPQS SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) 2020 :

A Virigneux il y a 182 installations pour 400 personnes desservies. 62 installations ont été déclarées conformes, 26 favorables avec travaux, 59 non conformes avec travaux souhaitables, 27 avec travaux obligatoires, 5 maisons n'ont pas d'installation, et 3 n'ont pas été visitées.

Réparation chauffage de la cure :

2 devis ont été demandés. Celui de EGDB de St Laurent de Chamousset qui s'élève à 945 euros HT était le moins cher et a été validé pour ces travaux.

Fermeture de l'Auberge de la Thoranche :

Un protocole d'accord a été trouvé avec la gérante de l'Auberge pour son départ au 31/12/2021 et la proposition est la suivante :

- 10 000 euros pour le fond de commerce
- 5 000 euros pour la licence
- 5 000 euros d'indemnités d'éviction
- 3 loyers gratuits comprenant octobre, novembre et décembre 2021.

Cet accord est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Questions diverses :

Pour le dépistage obligatoire du radon à l'école, 2 devis ont été demandés. Celui de Bureau Veritas qui s'élève à 475 euros HT était le moins cher et a été retenu.

Le photocopieur de l'école est à changer d'urgence, il avait été prévu sur le budget 2021. 2 devis ont été demandés. Celui de Evolution 42 s'élève à un montant de 3150 euros HT, c'est légèrement supérieur à son concurrent mais le prix de la copie est plus avantageux. Il a donc été retenu.

Le CDI d'Alexis Michel a été accepté par CDG 42 pour un volume horaire de 8H par semaine.

Jean-Christophe Farjon fait le compte-rendu de l'étude du SIEL concernant un éventuel changement de chaudière qui chauffe l'école et la petite salle et qui commence à être vétuste.

Jean-Christophe Farjon fait un compte rendu du conseil communautaire du 28 septembre et de la réunion filière bois de la CCMDL. Il fait aussi la présentation du plan guide de Meys auquel il a participé.

Jean-Christophe Farjon informe du calendrier suivant :

- commémoration de l'armistice de 1918 le jeudi 11 novembre à 9H45.
- distribution des sacs poubelle le samedi 8 janvier de 9H à 12H.
- vœux du maire le dimanche 16 janvier à 10H.

Agnès Merle informe du calendrier suivant :

- la commission Associations accueille toutes les associations le vendredi 22 octobre.
- Le traiteur de la cantine « l'Atelier du Cuisinier » invite les parents à un Café parents le mardi 16 novembre à 16H.
- Le goûter de Noël offert par la mairie aux enfants de l'école aura lieu le vendredi 17 décembre.

Ghislaine Duvignau décide avec la commission fleurissement de mettre comme d'habitude des pensées dans les jardinières.

Hervé Michel fait le compte-rendu de la réunion de la commission voirie.

Odile Coquillart, en tant que coordinateur communal pour le recensement, informe qu'il aura lieu en janvier et février 2022. Les habitants recevront l'information dans leur boîte aux lettres.

Huguette Nalin informe que le comice des 4 Cantons aura lieu les 25 et 26 juin 2022 à Chazelles sur Lyon. Il n'est pas demandé aux communes de participer à un défilé.

Elle fait aussi le compte-rendu de la commission Tourisme de la CCMDL.

Prochain Conseil Municipal : Mercredi 17 NOVEMBRE 2021 à 20H30

Yves GIBERT, Secrétaire de séance.

Jean-Christophe FARJON, Maire

